

COMMUNE D'AURIBEAU-SUR-SIAGNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 05 JUILLET 2020 à 9 HEURES 30

Convocation du 29/06/2020

Etaient présents : Mmes PAGANIN – BELAÏCHE – MM. ROUSSEL – EININGER – KAABI – ROSSI- DEGORCE – Mmes DELIZY – CHARLEVOL – TRENTIN – MAROT – DUVAL – PICARD – LE VAN - MM. FINOCCHIARO – DO SANTOS – HEINTZ –
MM. MERO - VINCENT – Mmes LEMOINE- GARENTE
M. LALANDE – Mme BONTOUX

Absent : néant

Secrétaire de séance : M. ROSSI Florent

ORDRE DU JOUR

1 – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

M. Jacques VARRONE, Maire sortant installe le nouveau conseil municipal en appelant tous les nouveaux élus et en les invitant à prendre leurs fonctions. Il remercie également tous les anciens élus avec lesquels il a travaillé durant 40 ans, ainsi que le personnel communal.

2 – ELECTION DU MAIRE :

M. Guy ROUSSEL doyen des conseillers municipaux prend la présidence de la séance.

Avant de procéder à cette élection il convient de constituer le bureau :

Mme PICARD et M. DEGORCE sont nommés assesseurs.

M. ROSSI est nommé secrétaire.

Le président demande qui est candidat aux fonctions de Maire ?

Seule Mme Michèle PAGANIN se déclare candidate.

Le vote a lieu à bulletin secret, sous enveloppe avec émargement des votants.

Le bureau procède ensuite au dépouillement : 23 enveloppes

- Michèle PAGANIN : 18 voix
- Blanc ou vide : 5

Mme Michèle PAGANIN est élue Maire de la Commune d'AURIBEAU-SUR-SIAGNE.

Mme le Maire dans son discours remercie les Auribellois pour leur vote, les nouveaux conseillers municipaux, les nombreux soutiens et le personnel communal.

3 – FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE :

Mme le Maire propose de créer 5 postes d'adjoint au Maire (maximum possible 6).

VOTE : unanimité

4 – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE :

Mme le Maire propose la liste suivante : Mme BELAÏCHE – M. ROUSSEL – Mme TRENTIN – M. ROSSI – Mme DUVAL

Aucune autre liste n'est déposée.

Il s'agit d'un scrutin de liste à bulletin secret, liste complète, sans vote préférentiel.

Le bureau procède ensuite au dépouillement : 23 enveloppes

COMMUNE D'AURIBEAU-SUR-SIAGNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- Liste des adjoints : 15 voix
- Blancs : 7
- Nul : 1

La liste est élue au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Mme le Maire donne lecture de la Charte de l' élu local proposée par l'association des Maires de France.

5 – DETERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX A LA CAISSE DES ECOLES :

Mme le Maire propose 4 élus (maximum 7).

VOTE : unanimité

ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL AUPRES DE LA CAISSE DES ECOLES :

Mme le Maire propose : Mme BELAÏCHE – Mme CHARLEVOL – Mme DELIZY – M. DOS SANTOS

VOTE : 5 abstentions

6 – DETERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIAPUX MEMBRES DU CCAS :

Mme le Maire propose 5 élus (maximum 8)

VOTE : unanimité

ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS :

Il s'agit d'un vote à la proportionnelle. Compte tenu du résultat des élections :

- 4 conseillers municipaux de la liste de la majorité « Agissons Autrement pour Auribeau »
- 1 conseiller municipal pour la liste « Bien vivre ensemble à Auribeau »
 - Mmes LE VAN – PICARD – DUVAL – M. ROSSI
 - Mme GARENTE

VOTE : POUR : 21 - Abstentions : 2

7 - ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DU SDEG – DU SICTIAM ET DU SICASIL :

Sont élus à l'unanimité :

SDEG :	Mme PAGANIN (titulaire)	M. ROUSSEL (suppléant)
SICTIAM :	M. KAABI (titulaire)	M. ROSSI (suppléant)
SICASIL :	Mme PAGANIN (titulaire)	M. ROUSSEL (suppléant)

8 – CREATION D'UN C.D.D AGENT POLYVALENT VOIRIE-BATIMENTS SAISONNIER :

Mme le Maire propose de créer un CDD de 3 mois pour permettre le bon fonctionnement du service voirie-bâtiments durant l'été et les congés des agents titulaires.

VOTE : unanimité.

9 – QUESTIONS DIVERSES :

Mme le Maire informe que le prochain conseil aura lieu vendredi 10 juillet 2020 à 18 h 30 pour élire les délégués et les suppléants pour les prochaines élections sénatoriales de septembre 2020.

Michèle PAGANIN
Maire

